

BPJEPS ASEC spécialité animateur

Mention « animation socio-éducative et culturelle »

Lieu : MULHOUSE

Mise à jour mars 2025



Calendrier de la formation

- > **Dates** : du 22 septembre 2025 au 11 décembre 2026
- > Formation en alternance à temps plein en continu durant 59 semaines
- > **Durée totale de la formation : 1869,5 heures sur 59 semaines.** Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- > Enseignement théorique : **651,5 heures** soit 35 heures par semaine
- > Stage en milieu professionnel : **1211 heures** soit 35 heures par semaine
- > Parcours partiel : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter.



Conditions d'admission

- > Détenir les exigences décrites dans les dans les "prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation".
- > Présentation orale devant un jury, d'un dossier comprenant : CV, motivations aux diplôme/bloc(s) de compétences visé(s), analyse détaillée d'une animation de groupe
- > **Date des entretiens : 22 juillet 2025 et 09 septembre 2025**
- > Individualisation des parcours de formation : en fonction des équivalences ou allègements/renforcements déterminés lors du module de positionnement



Retrait des dossiers de candidature

- > Retrait des dossiers : **à partir de février 2025**
- > Clôture des inscriptions : **13 juillet 2025**

La formation

La formation prépare les professionnels de l'animation socio-éducative et culturelle à l'obtention du **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport - Spécialité « animateur » mention « animation socio-éducative et culturelle »**. La formation comprend 4 blocs de compétences. Ces blocs peuvent être suivis de manière indépendante. Chaque bloc donne lieu à une certification.

A noter : les blocs 1 et 2 sont communs à tous les BPJEPS.

Objectifs et contenus des blocs de formation

Bloc de compétences 1 (RNCP39926BC01) : *Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation*

Objectifs

- ✓ Identifier le territoire et ses acteurs
- ✓ Analyser les besoins des publics, notamment ceux en situation de handicap
- ✓ Concevoir des projets innovants
- ✓ Maîtriser les outils de suivi et d'évaluation
- ✓ Connaître les enjeux du développement durable et les obligations administratives liées à l'activité.

Contenus

Diagnostic de l'environnement d'une structure
Acteurs du champ de l'animation
Connaissance des publics
Techniques d'entretiens et d'enquêtes
Méthodologie de projet
Gestion administrative du projet (moyens humains et techniques)
Conception et mobilisation d'outils de suivi et d'évaluation
Impact écologique du projet
Conduite d'une équipe (suivi, engagement, gestion de conflits)
Rédaction de bilan de projet

Bloc de compétences 2 (RNCP39926BC02) : *Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation*

Objectifs

- ✓ Maîtriser les outils de promotion des activités de la structure
- ✓ Savoir adapter un message aux différents publics, notamment aux personnes en situation de handicap
- ✓ Sélectionner les canaux de communication les plus pertinents et de concevoir des contenus clairs, attractifs et inclusifs.

Contenus

Connaissance des publics
Accessibilité de la communication
Outils de création de supports de communication
Sensibilisation aux médias et médias sociaux
Règles déontologiques et posture de l'animateur.



Prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation

- > Posséder une expérience minimum de **200 heures** dans l'animation ou un titre ou diplôme de dispense
- > Être titulaire d'un diplôme ou titre de **secourisme**
- Satisfaire aux épreuves d'admission



handicap mental, psychique & troubles dys

- > Pour les candidats dont la situation le nécessite, **notre référent handicap** est disponible pour envisager l'**aménagement** de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)



Organisme de formation

UFCV

13 Porte du Miroir

68100 MULHOUSE

03 88 15 52 35

formationpro-al@ufcv.fr

> N° déclaration d'activité :

11750896975

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

> Siret : 77568562101554



Lieu de formation

UFCV MULHOUSE

13 Porte du Miroir

68100 MULHOUSE

03 88 15 52 35 –

formationpro-al@ufcv.fr

- > Conditions d'accueil : pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter



Coûts

7551,60 €

Tarif net, exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4°a du Code général des impôts

Les **conditions générales de vente** applicables au jour de la commande sont consultables sur le site

formation-professionnelle.ufcv.fr

Bloc de compétences 3 (RNCP39926BC03) : *Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure*

Objectifs

- ✓ Concevoir, animer et évaluer des séquences d'activités adaptées à tous les publics.
- ✓ Définir des objectifs pédagogiques clairs, à choisir des méthodes d'animation participatives et inclusives
- ✓ Créer un environnement sécurisé et stimulant
- ✓ Adapter ses pratiques aux besoins des participants
- ✓ Évaluer l'efficacité de ses interventions et ajuster son approche pédagogique.

Contenus

Connaissance des publics
Education populaire et méthodes pédagogiques engageantes
Conception de séquences et séances d'activités
Adaptation et évaluation des séquences d'activités
Gestion de la dynamique de groupe
Prise en compte du handicap
Gestion de conflits
Posture de l'animateur
Gestion des risques
Communication bienveillante
Développement du pouvoir d'agir
Analyse de pratique et outils d'évaluation

Bloc de compétences 4 (RNCP39926BC04) *Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle*

Objectifs

- ✓ Créer un environnement de confiance et favoriser le lien social au sein du groupe.
- ✓ Être en capacité de diffuser une information vérifiée sur les enjeux sociétaux : développement durable, valeurs de la République, lutte contre les discriminations, violences sexuelles et sexistes...
- ✓ Prévenir les conflits et favoriser le bien-être de tous.

Contenus

Connaissance des structures
Connaissance des publics
Multiculturalité et interculturalité
Valeurs de la république et de la laïcité et enjeux sociétaux
Gestion des conflits
Aménagement des espaces
Déplacement et sécurité
Rythme des publics
Dynamique de groupe et expression libre
Compétences psycho-sociales

Modalités d'obtention de la certification

Le diplôme est obtenu par capitalisation des **4 blocs de compétences**, après validation du jury régional de la DRAJES. Les modalités de certification sont les suivantes :

Bloc de compétences 1 (RNCP39926BC01) :

Production d'un document écrit présentant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique. Le document sera support à un entretien avec le jury.

Bloc de compétences 2 (RNCP39926BC02) :

Production d'un ou plusieurs supports présentant 2 actions de valorisation d'activité ou de projet (supports de communication notamment) mis en œuvre au sein de la structure d'alternance pédagogique, auprès de deux publics différents. Ce document sera support à un entretien avec le jury.



Références de la formation

> **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport** - Spécialité « animateur » mention « animation socio-éducative et culturelle »

> Cours par correspondance : non

> Utilisation du multimédia : oui

> Formation ouverte à distance : partielle

> Diplôme d'État : arrêté du 9 novembre 2024

> Autorité de certification : Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative sports.gouv.fr

> Niveau visé : 4

> Codes métiers : NSF 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs, NSF 335t : Animation touristique et culturelle

> Formacodes : 15436 : Éducation sportive, 44067 : Animation socioculturelle ;

> ROME : G1202, G1203

> Code Certif Info : 117943

> N° fiche RNCP : 39926-date d'enregistrement : 09/12/2024

> Code CPF : 241669



Diplômes, titres ou référence(s) de(s)

personne(s) chargée(s) de la formation

> L'action de formation est encadrée par un **formateur référent** et le **responsable des formations**. Tous deux disposent d'un niveau de formation supérieur (5 et 6) et de l'habilitation conférée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une **forte expérience** dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une pratique de la formation d'adultes avérée.

> Des **intervenants extérieurs qualifiés** et recrutés par l'UFCV seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

Bloc de compétences 3 (RNCP39926BC03) :

Production d'un document écrit personnel présentant des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales, et de conduire une séance d'activités devant les évaluateurs. Le document ainsi que la séance seront supports à un entretien avec le jury.

Bloc de compétences 4 (RNCP39926BC04) :

Production d'un document écrit personnel présentant l'organisation et l'encadrement du « vivre ensemble » au sein de sa structure d'alternance pédagogique. Ce document sera support à un entretien avec le jury.

Modalités, moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

Cette formation en présentiel vous propose un apprentissage dynamique et varié, basé sur les méthodes pédagogiques actives. **Vous alternerez :**

> Des **apports théoriques** pour comprendre les fondamentaux.

> Des **ateliers pratiques** pour mettre en application vos connaissances (jeux de rôles, projets de groupe...).

> Des **visites de terrain** pour découvrir le monde professionnel où vous serez susceptibles d'exercer (Centres Sociaux, Clubs de Jeunes, Accueils de loisirs, Ehpad ...)

> Des **stages en entreprise** pour acquérir une expérience concrète.

L'action de formation dispose :

> d'un **équipement adapté** (salles avec vidéoprojecteurs, matériel sportif, ressources documentaires...)

> d'un **fonds documentaire** composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;

> d'une **connexion Wi-Fi** et un **portail stagiaire** permettant d'accéder au planning de la formation et aux ressources associées aux séances.

Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

Formation à distance : quelques séances de formation pourront être proposées à distance.

Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

Phase de positionnement :

Livret d'évaluation basé sur le référentiel de certification.

Constitution du parcours de formation nécessaire au stagiaire (allègements et/ou renforcements de formation) afin de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. (DRAJES)

Pendant la formation :

Suivi du plan de formation avec tuteur.

Évaluations intermédiaires (référentiel de certification).

Évaluations individuelles et collectives à chaque regroupement.

Synthèses d'évaluation individuelles et de satisfaction disponibles.

Engagement qualité des formations

> Certification Qualiopi n°2411_CN_04819_V2 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

> Référencement Datadock

> Charte RGPD-Politique de confidentialité consultable sur le site formation-professionnelle.ufcv.fr

Calendrier de la formation

2025																																																		
Janvier				Février				Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Août				Septembre				Octobre				Novembre				Décembre						
		HC	UC			HC	UC			HC	UC			HC	UC			HC	UC			HC	UC			HC	UC			HC	UC			HC	UC			HC	UC			HC	UC							
Me	1			S	1			S	1			Ma	1			J	1			D	1			Ma	1			V	1			L	1			Me	1	7	BC4	S	1			L	1					
J	2			D	2			D	2			Me	2			V	2			L	2			Me	2			S	2			Ma	2			J	2	7	BC1	D	2			Ma	2					
V	3			L	3			L	3			J	3			S	3			Ma	3			J	3			D	3			Me	3			V	3	7	BC1	L	3			Me	3					
S	4			Ma	4			Ma	4			V	4			D	4			Me	4			V	4			L	4			J	4			S	4			Ma	4			J	4					
D	5			Me	5			Me	5			S	5			L	5			J	5			S	5			Ma	5			V	5			D	5			Me	5			V	5					
L	6			J	6			J	6			D	6			Ma	6			V	6			D	6			Me	6			S	6			L	6			J	6			S	6					
Ma	7			V	7			V	7			L	7			Me	7			S	7			L	7			J	7			D	7			Ma	7			V	7			D	7					
Me	8			S	8			S	8			Ma	8			J	8			D	8			Ma	8			V	8			L	8			Me	8			S	8			L	8					
J	9			D	9			D	9			Me	9			V	9			L	9			Me	9			S	9			Ma	9			J	9			D	9			Ma	9					
V	10			L	10			L	10			J	10			S	10			Ma	10			J	10			D	10			Me	10			V	10			L	10			Me	10					
S	11			Ma	11			Ma	11			V	11			D	11			Me	11			V	11			L	11			J	11			S	11			Ma	11			J	11					
D	12			Me	12			Me	12			S	12			L	12			J	12			S	12			Ma	12			V	12			D	12			Me	12			V	12					
L	13			J	13			J	13			D	13			Ma	13			V	13			D	13			Me	13			S	13			L	13	7	BC1	J	13			S	13					
Ma	14			V	14			V	14			L	14			Me	14			S	14			L	14			J	14			D	14			Ma	14	7	BC1	V	14			D	14					
Me	15			S	15			S	15			Ma	15			J	15			D	15			Ma	15			V	15			L	15			Me	15	7	BC1	S	15			L	15	7	BCC			
J	16			D	16			D	16			Me	16			V	16			L	16			Me	16			S	16			Ma	16			J	16	7	BC1	D	16			Ma	16	7	BC4			
V	17			L	17			L	17			J	17			S	17			Ma	17			J	17			D	17			Me	17			V	17	7	BC1	L	17	7	BC1	Me	17	7	BC4			
S	18			Ma	18			Ma	18			V	18			D	18			Me	18			V	18			L	18			J	18			S	18			Ma	18	7	BC1	J	18	7	BC4			
D	19			Me	19			Me	19			S	19			L	19			J	19			S	19			Ma	19			V	19			D	19			Me	19	7	BC1	V	19	7	BC4			
L	20			J	20			J	20			D	20			Ma	20			V	20			D	20			Me	20			S	20			L	20			J	20	7	BC1	S	20					
Ma	21			V	21			V	21			L	21			Me	21			S	21			L	21			J	21			D	21			Ma	21			V	21	7	BC1	D	21					
Me	22			S	22			S	22			Ma	22			J	22			D	22			Ma	22			V	22			L	22	7	BC0	Me	22			S	22			L	22					
J	23			D	23			D	23			Me	23			V	23			L	23			Me	23			S	23			Ma	23	7	BC0	J	23			D	23			Ma	23					
V	24			L	24			L	24			J	24			S	24			Ma	24			J	24			D	24			Me	24	7	BC0	V	24			L	24	7	BCC	Me	24					
S	25			Ma	25			Ma	25			V	25			D	25			Me	25			V	25			L	25			J	25	7	BC1	S	25			Ma	25	7	BC0	J	25					
D	26			Me	26			Me	26			S	26			L	26			J	26			S	26			Ma	26			V	26	7	BC1	D	26			Me	26	7	BC1	V	26					
L	27			J	27			J	27			D	27			Ma	27			V	27			D	27			Me	27			S	27			L	27			J	27	7	BC1	S	27					
Ma	28			V	28			V	28			L	28			Me	28			S	28			L	28			J	28			D	28			Ma	28			V	28	7	BC1	D	28					
Me	29							S	29			Ma	29			J	29			D	29			Ma	29			V	29			L	29	7	BC4	Me	29			S	29			L	29					
J	30							D	30			Me	30			V	30			L	30			Me	30			S	30			Ma	30	7	BC4	J	30			D	30			Ma	30					
V	31							L	31							S	31							J	31			D	31			V	31														Me	31		

Nbr heures

Janv.	HC	HE	Févr.	HC	HE	Mars	HC	HE	Avril	HC	HE	Mai	HC	HE	Juin	HC	HE	Juill.	HC	HE	Août	HC	HE	Sept.	HC	HE	Oct.	HC	HE	Nov.	HC	HE	Déc.	HC	HE
	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0		0	0		0	0		0	0		49	0		56	0		70	0		35	0

En partenariat avec :



Calendrier de la formation

2026

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet			Aout			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre								
	HC	UC		HC	UC		HC	UC		HC	UC		HC	UC		HC	UC		HC	UC		HC	UC		HC	UC		HC	UC		HC	UC									
J	1		D	1		D	1		Me	1		V	1	7	BC0	Me	1	7	BC3	S	1		Ma	1	7	BC3	J	1		D	1		Ma	1							
V	2		L	2		L	2		J	2		S	2		BC4	Ma	2	7	BC3	D	2		Me	2	7	BC3	V	2		L	2		Me	2							
S	3		Ma	3		Ma	3		V	3		D	3		BC3	Me	3	7	BC3	V	3	7	BC3	J	3	7	BC1	S	3		Ma	3		J	3						
D	4		Me	4		Me	4		S	4		L	4	7	BC3	J	4	7	BC3	S	4		Ma	4		V	4	7	BC1	D	4		Me	4		V	4				
L	5	7	BCC	J	5		J	5		D	5		Ma	5	7	BC3	V	5	7	BC3	D	5		Me	5		S	5		L	5	7	BC3	J	5		S	5			
Ma	6	7	BC4	V	6		V	6		L	6		Me	6	7	BC3	S	6			L	6		J	6		D	6		Ma	6	7	BC3	V	6		D	6			
Me	7	7	BC4	S	7		S	7		Ma	7		J	7	7	BC3	D	7			Ma	7		V	7		L	7		Me	7	7	BC3	S	7		L	7			
J	8	7	BC4	D	8		D	8		Me	8		V	8			Me	8			S	8		Ma	8		J	8	7	BC0	D	8		Ma	8	7	BC3				
V	9	7	BC4	L	9	7	BCC	L	9		J	9		S	9		Ma	9			D	9		Me	9		V	9	7	BC1	L	9		Me	9	7	BC3				
S	10		Ma	10	7	BC4	Ma	10		V	10		D	10		Me	10			V	10		L	10		J	10		S	10		Ma	10		J	10	7	BC3			
D	11		Me	11	7	BC4	Me	11		S	11		L	11	7	BC3	J	11			S	11		Ma	11		V	11		D	11		Me	11		V	11	7	BC0		
L	12		J	12	7	BC4	J	12		D	12		Ma	12	7	BC3	V	12			D	12		Me	12		S	12		L	12		J	12		S	12				
Ma	13		V	13	7	BC0	V	13		L	13		Me	13	7	BC0	S	13			L	13		J	13		D	13		Ma	13		V	13		D	13				
Me	14		S	14			S	14		Ma	14		J	14			D	14			Ma	14		V	14		L	14		Me	14		S	14		L	14				
J	15		D	15			D	15		Me	15		V	15			L	15			Me	15		S	15		Ma	15		J	15		D	15		Ma	15				
V	16		L	16			L	16		J	16		S	16			Ma	16			J	16		D	16		Me	16		V	16		L	16	7	BC3	Me	16			
S	17		Ma	17			Ma	17		V	17		D	17			Me	17			V	17		L	17		J	17		S	17		Ma	17	7	BC3	J	17			
D	18		Me	18			Me	18	7	BC2	S	18		L	18		J	18			Ma	18		V	18		V	18		D	18		Me	18	7	BC3	V	18			
L	19		J	19			J	19	7	BC2	D	19		Ma	19		V	19			D	19		Me	19		S	19		L	19		J	19	7	BC3	S	19			
Ma	20		V	20			V	20	7	BC2	L	20		Me	20		S	20			L	20		J	20		D	20		Ma	20		V	20	7	BC3	D	20			
Me	21		S	21			S	21			Ma	21		J	21		D	21			Ma	21		V	21		L	21		S	21		S	21		L	21				
J	22		D	22			D	22			Me	22		V	22		Me	22			Me	22		S	22		Ma	22		D	22		Ma	22		D	22				
V	23		L	23			L	23	7	BC3	J	23		S	23		Ma	23			J	23		D	23		Me	23		V	23		L	23		Me	23				
S	24		Ma	24			Ma	24	7	BC3	V	24		D	24		Me	24			V	24		L	24		J	24		S	24		Ma	24		J	24				
D	25		Me	25			Me	25	7	BC3	S	25		L	25		J	25			S	25		Ma	25		V	25		D	25		Me	25		V	25				
L	26	7	BC4	J	26		J	26	7	BCC	D	26		Ma	26		V	26			D	26		Me	26		S	26		L	26		J	26		S	26				
Ma	27	7	BC4	V	27		V	27	7	BC2	L	27	7	BCC	Me	27		S	27			L	27		J	27		D	27		Ma	27		V	27		D	27			
Me	28	7	BC2	S	28		S	28			Ma	28	7	BC3	J	28		D	28			Ma	28		V	28		L	28		Me	28		S	28		L	28			
J	29	7	BC2				D	29			Me	29	7	BC3	V	29		L	29	7	BC3	Me	29		S	29		Ma	29		J	29		D	29		Ma	29			
V	30	7	BC2				L	30			J	30	7	BC2	S	30		Ma	30	7	BC3	J	30		D	30		Me	30		V	30		L	30		Me	30			
S	31						Ma	31			D	31					V	31			L	31	7	BC3				S	31						J	31					

Nbr heures

Janv.	HC	HE	Févr.	HC	HE	Mars	HC	HE	Avril	HC	HE	Mai	HC	HE	Juin	HC	HE	Juill.	HC	HE	Août	HC	HE	Sept.	HC	HE	Oct.	HC	HE	Nov.	HC	HE	Déc.	HC	HE
Janv.	70	0	Févr.	35	0	Mars	56	0	Avril	28	0	Mai	49	0	Juin	49	0	Juill.	21	0	Août	7	0	Sept.	28	0	Oct.	35	0	Nov.	35	0	Déc.	28	0

En partenariat avec :

